



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 7071

Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la situation des centres hospitaliers dans le Pas-de-Calais. Le département a en effet récemment subi la suppression d'une équipe du SMUR de nuit au centre hospitalier de Lens, la fermeture du service de nuit de pédopsychiatrie à Arras, et bon nombre d'hôpitaux connaissent des déficits structurels. S'ajoute à cela le retard en équipement, notamment en imagerie médicale dans ses nouvelles formes, ce qui provoque pour les patients des mois d'attente pour obtenir un rendez-vous dans certaines spécialités. Bien que le plan hospitalier 2013 ait été récemment lancé, son contenu et les implications pour les établissements concernés restent inconnus. Cette insuffisance de moyens pourrait avoir des conséquences néfastes, notamment sur la qualité des soins apportés aux patients. Aussi il lui demande quelle politique hospitalière il envisage de mener dans le Pas-de-Calais pour répondre aux insuffisances de moyens de l'offre de soins et de prévention.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Leroy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7071

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6290

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)